



Joyeuses fêtes





Une année s'achève avec un environnement sanitaire qui s'est amélioré, nos libertés avec.

Aujourd'hui, les vaccins sont à notre disposition, pour tous les adultes et les jeunes de 12 à 17 ans.

Certains diront que le pass sanitaire est une contrainte, peut-être... Je souhaite que ces modes de protection mis en place nous permettent d'aller de l'avant et que la meilleure condition s'offre pour l'éducation de notre jeunesse, pour l'activité de nos commerces et de nos entreprises, pour l'engagement de nos bénévoles associatifs et tout simplement pour le plaisir de revivre ensemble sans avoir encore à subir des restrictions, distanciations et contrôles...

Nous avons tous envie de reprendre une vie sociale avec la famille, les amis, envie de sortir, de faire la fête mais nous sommes contraints dans un cadre limité et nous ne connaissons pas l'avenir. On voit qu'il faut rester vigilant, les chiffres ne sont pas favorables,

pour retrouver une liberté totale : soyons responsables.

Nous constatons sur notre commune comme bien d'autres, beaucoup de ventes de maisons. Ainsi, nous accueillons de nouveaux habitants et des enfants dans notre école, bienvenue dans notre village !

Votre conseil municipal est resté actif pendant cette période et nous avons mis à profit les fonds du plan de relance (Département, Région, Etat) pour rénover les bâtiments de notre école : changement des menuiseries, de la chaudière, de la ventilation et réfection des peintures dans les classes. Ces équipements vont améliorer le confort de vie de nos enfants, du personnel éducatif et communal.

A la fin de l'été, la végétation sur les trottoirs et la tonte ont pris un peu de retard. La pluviométrie abondante de cette période a favorisé cette pousse intense et notre agent communal était monopolisé par les travaux de l'école. Je suis donc désolé pour ce désagrément engendré dans votre cadre de vie.

Plusieurs habitants me signalent la présence de chats dans leur propriété et les dommages subis par ceux-ci. Attention, si vos animaux sont capturés pour divagation et déposés à la fourrière de la communauté de communes, il vous sera demandé une indemnisation pour reprendre votre animal.

Ayons le sens du civisme, défendons l'intérêt général et respectons la tranquillité de nos voisins.

Soyons les artisans du bien vivre ensemble dans notre village et notre vie quotidienne en sera plus agréable.

Par ailleurs, la presse a fait état ces derniers temps de la situation de la future maison de santé sur notre territoire. C'est un dossier que les élus communautaires ont pris avec sérieux. Diverses études ont montré que le meilleur emplacement était en dessous de la gare « endroit appelé gare ville » et ce, en collaboration avec les personnels de santé. Vos élus ont le souci de mener avec efficacité et rapidité ce projet car la santé de nos habitants reste une priorité.

J'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'une rue. Malheureusement, nous n'avons pas de baguette magique. Toute l'équipe municipale s'efforce de donner le meilleur d'elle-même dans l'intérêt général des habitants de notre village et je les en remercie.

Merci aux agents communaux qui œuvrent au quotidien pour votre bien-être.

Merci à ceux, qui, de près ou de loin, contribuent au bon fonctionnement et animation de Bouessay.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour 2022 ; vœux d'espoir, d'optimisme, de liberté et de futur retrouvés qui sont le moteur de notre quotidien.

« La plus grande liberté naît de la plus grande rigueur »

Paul Valéry

Pierre Paterne
Maire de Bouessay

MAIRIE DE BOUESSAY
Route de Grez en Bouère 53290 BOUESSAY
Tél 02 43 70 82 22
Courriel : mairie.bouessay@wanadoo.fr



Ph. Y. Monsimert

Cygne sur la lagune de Bouessay

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :**

Les lundis et vendredis :
13h30 à 17 h

Les jeudis et samedis :
9h à 12h

et le mardi : 13h30 à 18h
(fermée le mercredi)

Impression:
Société Fouillé-Lemoine
72300 Solesmes

**Ouverture de la mairie
pendant les congés de Noël :**
le lundi 27 décembre 2021
De 13h30 à 17 h

La mairie sera fermée au public :
Le vendredi 24 décembre et du
mardi 28 au 31 décembre 2021



**RETROUVER L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE
SUR LE SITE DE LA MAIRIE :**
www.bouessay.mairie53.fr

Les p'tites nouvelles.

Depuis le 1^{er} octobre les réunions du conseil municipal sont de nouveau ouvertes au public, en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Après décision du conseil, interruption de l'éclairage public de 21 h à 6 h 30 sauf le rond-point où il est maintenu toute la nuit.

Renouvellement des paniers gourmands à destination des aînés à la place du repas de fin d'année.

La Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe s'appelle désormais la Communauté de Communes du Pays Sabolien.

La commune a accueilli la chorale les Passantes à la salle des fêtes pour leur répétition pendant 2 mois.



Le retrait d'espèces est maintenant possible au bureau de tabac Le Royal à Bouessay à tous les porteurs de carte quelque soit la banque. Plus besoin de se déplacer à un distributeur, ce nouveau service fonctionne bien et dépanne les habitants de Bouessay ainsi que les gens de passage.



Café le Royal 8 Rue de Sablé, 53290 Bouessay, Madame Delacour 02 53 68 52 18

Bulletin municipal version numérique

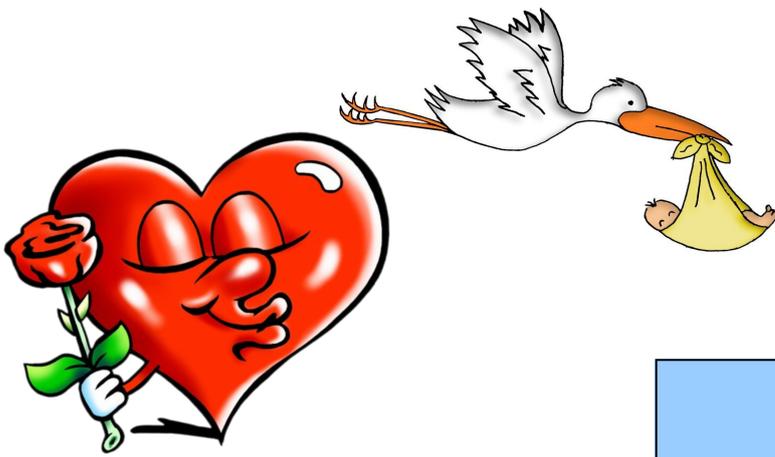


Afin de préserver l'environnement, l'équipe municipale a pour objectif de proposer une version numérique du bulletin pour les habitants qui le souhaitent.

Un lien internet sera envoyé sur les boîtes mails. Si vous êtes intéressés, vous êtes invités à communiquer votre adresse internet à la mairie par le biais de sa messagerie (mairie.bouessay@wanadoo.fr) ou aux heures d'ouverture.

Ce système permettra aussi de prévenir les bouesséens en cas de mesures urgentes comme cela a pu être le cas durant la COVID.

DEMOGRAPHIE



ILS SONT NES

Lepine Lyam	22 octobre 2020
Ferrand Chatir Cheyenne	16 novembre 2020
Chauveau Vandeginste Haley	11 février 2021
Guilmeau Téo	6 mai 2021
Mounoury Léopold	31 mai 2021
Riac Emérance	1 juin 2021
Deslandes Alba	23 août 2021
Bernardeau Emie	9 novembre 2021

ILS SE SONT MARIÉS

Mme Gauthier et Mr Culerier
3 juillet 2021

Mme Makouzou Koumouanga et Mr Guy
17 juillet 2021

Mme Guioullier et Mr Picault
20 juillet 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉ ...

Didier Parent 21 février 2021
Nadine Bougon 8 octobre 2021



NOUVEAUX ARRIVANTS À BOUESSAY

C'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli sur notre commune :

Mme Ruche, 23 rue du Colombier
Mr et Mme Zalmezs, 8 rue de la Rochette
Mme Herleiksplass, Mr Poisson, 30 rue de Sablé
Mme Deslandes, 10 rue de l'église
Mr Salmon Ruddy 8 rue de l'église
Mme Denos, Mr Khartchenko, 1 allée des Ormeaux
Mme Violle, Mr Delalande, 3 rue de la Vaige
Mme Cardin, 3 allée des Chênes Verts
Mme Lemaux, Mr Bernardeau, 3 allée des Chenêts
Mr Brulavoine, 34 rue de Sablé
Mme Granger, Mr Deslandes, 1 allée des Chênes Verts
Mr Kharat, 39 rue de Sablé
Mr et Mme Fournes, 6 rue des Violettes
Mme Lebreton, Mr Septsault, La Maison Rouge

Bienvenue à Bouessay

Suite au Conseil Municipal du 8 novembre 2021, les élus ont décidé, au regard de la situation sanitaire peu favorable et de la capacité d'accueil de notre salle, d'annuler les vœux. La priorité reste de vous protéger.

Le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons de bonnes et agréables fêtes de fin d'année.

Témoignage d'une nouvelle famille

Parmi ces nouveaux habitants, nous avons pu rencontrer deux jeunes et sympathiques quadragénaires, papa et maman de trois enfants (6, 5 et 4 ans). Les petits « loups », deux garçons et une fille ont rejoint dès la rentrée notre petite école.

Installés depuis la mi-août, la petite famille apprécie le confort d'une grande maison avec suffisamment d'espace pour jouer, profiter du jardin et de la piscine dans un quartier tranquille. De plus, ils vont voir plus fréquemment la famille car Maman est native de la région.

Papa travaille sur Paris, le télé-travail et la proximité de la gare de Sablé-sur-Sarthe, lui permet d'allier vie professionnelle et familiale, avec une meilleure qualité de vie. Quel bonheur de pouvoir mieux profiter de ses proches ! finies les 2 heures de transports du matin et du soir ! Envie de s'investir dans les associations du village, Maman qui œuvrait dans une crèche, vient d'intégrer l'A.P.E (association des parents d'élèves).

Merci à eux de nous avoir reçu et nous leur souhaitons une bonne continuation.

Les assistantes maternelles



Christelle LESCALIER
Les Tilleuls
02 53 68 52 48 / 06 20 83 19 71

Delphine NESSIBI
41 rue de Souvigné
06 46 34 52 95
nessibi.delphine@orange.fr

Nedopita Céline
02 43 12 25 85 / 06 82 48 84 29
Mam de Solesmes
celine.fana@orange.fr

Marie-Hélène MERLIN
Les Bodinières
06 19 88 60 33
mh.merlin@hotmail.com

Valérie BEAUPLÉ
2 Allée des Tilleuls
02 43 06 74 19
valerie.yvon.beauplet@orange.fr

Marie Jessica FURCY
4 Allée des Chênes Verts
09 81 35 05 78 / 06 01 85 15 08
maryjessika@yahoo.com

Commerçants, artisans et autres

Menuisier

Nicolas Rousseau
10 rue de Sablé
06 46 62 62 44
Mail : nico.gratrock@live.fr



Cuisiniste

Bricaud Alain
Belle Manière
02 43 07 15 36

Electricité

Denos Christophe
20 rue du Colombier
06 35 12 50 40



Bijouterie fantaisie

Mickael Langlais
L'intemporel by LM Créations
12 rue des Violettes
02 43 07 59 12

Gîte

La Maison d'Agathe
Les Vallées Route de Laval
06 77 79 94 44

Café - Bar

Bar, Tabac, Presse, Snack et dépôt de pain

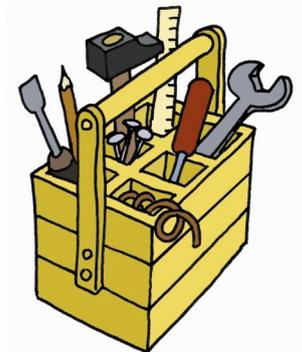
Café Le Royal
Ghislaine Delacour
8 rue de Sablé
02 53 68 52 18

Hôtel Mme Allain

16 rue de Sablé
02 43 70 82 71

Cours d'anglais

Marie Jessica Furcy
06 01 85 15 08



Paysagiste

Christophe
A Votre Service
la Martinière
06 78 84 41 16

Garage automobile

Renault
zone artisanale Les Fourneaux
Route de Château Gontier
02 43 07 41 40



Maçonnerie :

Sténegry Christian
la Poinçonnère
09 67 61 62 81



Samira Beauté

1 allée des Chênes Verts
07 88 55 58 67



Ferronnerie d'Art

Cédric Vielle
l'âge de fer
La Maison Neuve
06 19 10 17 33

Vous êtes certainement nombreux, à vous être posé la question, de savoir s'il était possible d'aménager la plaine située derrière l'école et le cimetière.



Aujourd'hui, la municipalité souhaite que les Bouesséens s'en emparent afin d'en faire un lieu de détente et de loisirs. Aussi, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à d'autres possibilités d'aménagement. Il est constitué de Dominique Daubias, Audrey Mancini, Christophe Freuslon, Cyril Yvon, Mickael Lamy et Nicolas Furcy.



Petit rappel : En 2015, le site du ruisseau de Bouessay situé entre l'école et le cimetière était labellisé « sur le chemin de la nature » grâce à une action menée avec Mayenne Nature Environnement. Le but était notamment de promouvoir la biodiversité et rendre accessible la nature au plus grand nombre.

Cette zone naturelle protégée, est un atout non négligeable pour notre commune ! Si Faune, flore et petits animaux divers y cohabitent au sein d'un écosystème à préserver, une cohabitation avec l'être humain n'est pas infaisable !



Dès cet hiver, le chemin qui passe derrière le garage Renault sera défriché ce qui permettra de traverser le site en partant du cimetière pour rejoindre la route de Château-Gontier sur Mayenne, et rejoindre ainsi la rue traversière.



Analyse du trafic routier

Rue de Sablé du 2 juillet au 7 juillet 2021 : passage de 14 562 véhicules

Une moyenne d'un peu plus de 2000 véhicules/jour sur la rue de Sablé, moyenne qui peut être multipliée par 1,5 fois le vendredi.

Les plages horaires moyennes les plus fréquentées sur la semaine :
3 h à 14 h, pouvant atteindre 1049 véhicules entre 4 h et 5 h.

Les plages horaires moyennes les moins fréquentées : 19 h à 23 h

85 % des véhicules roulent en dessous de 53 kms/heure, **donc 15% des véhicules au dessus de la vitesse maximale autorisée (50 kms/h).**

Les excès de vitesse maximum enregistrés :

- 100 kms un mardi et un jeudi
- 90 kms un dimanche
- 86 kms un vendredi et un dimanche

Pensons à notre sécurité et à la sécurité des autres, levons le pied !

Analyse du trafic routier

Allée des Chenêts du 8 octobre au 15 octobre 2021 : passage de 996 véhicules

Une moyenne d'un peu plus de 140 véhicules/jour allée des Chenêts. Ce sont les mercredis et vendredi qui enregistrent le plus de véhicules : 165 et 215.

Malheureusement, dans cette allée où les piétons se promènent régulièrement, des conducteurs(trices), **roulent aussi au dessus de la vitesse réglementée : 26%.**

Exemples :

Les excès de vitesse maximum enregistrés :

- 107 kms un vendredi
- 85 kms un samedi
- 90 kms



Pollution sonore

Le bruit...notre ennemi !

Régulièrement, des nuisances liées à l'usage des deux roues motorisés ont été observées, ici et là, dans les rues de notre commune.

Outre ces désagréments sonores, vitesse, chemins empruntés non autorisés et quelques incivilités ont pu être relevées également ces derniers mois.

La municipalité rappelle que ce genre de comportement n'a pas sa place au sein de notre village et pour le bien de tous, appelons au bon sens des responsabilités de chacun afin que ce genre de désagrément cesse immédiatement.

QU'ILS SOIENT SOURDS OU AIGUS ON N'A PAS BESOIN DE LES ENTENDRE

CAMPAGNE ANTI INCIVILITÉS

AVOIR UN SCOOTER TROP BRUYANT EST PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 90 €

TU T'FAIS REMARQUER, TU T'FAIS CHOPER !

Respect # StopAuxIncivilités

LA CLE DES CHAMPS

Des jeux de cour ont été achetés grâce au don généreux de l'association des anciens combattants.



Sarthe Nature environnement (formation aux gestes écologiques) ateliers sur une matinée
Classe CM

Chaque classe se rend à la médiathèque une fois par mois

Thème de l'année : la vie d'autrefois

De nombreuses activités attendent les élèves :

Sportives :
Le tchoukball qui mélange handball, volley-ball et pelote basque, un sport parfait pour développer l'esprit d'équipe et le fair-play,
l'acroSPORT, gymnastique artistique, mélangeant chorégraphie, gymnastique au sol et pyramide humaine.
le tennis comme chaque année avec Mr Cruchet.



Horaires 9-12h / 13h30-16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Garderie matin, soir et mercredi matin assurée par Mme Monique Achour.

Ils sont à votre écoute !

Les nouveaux représentants des parents d'élèves de notre école, élus en octobre dernier, sont à votre écoute : M. Mancini, Mme Granger, M. Vielle, suppléante Mme Prince

N'hésitez pas à les interpeller pour toutes interrogations ou, tout simplement, leur remonter des informations qui vous sembleraient utiles, en lien avec le fonctionnement de l'école.

Réunis 3 fois au cours de l'année scolaire, ils sont votre relais auprès des enseignants et de la municipalité.



Culturelles :

Un spectacle à l'école pour toutes les classes intitulé « le montreur de contes »

Une séance de cinéma ou du théâtre.

Les enseignants sont devenus chefs de chœur au cours de ce premier trimestre pour monter une chorale à l'occasion de Noël.

Le thème de l'année « le temps d'autrefois » sera également l'occasion d'une sortie à Saulges si la crise sanitaire et les finances le permettent.
Toutes ces activités donneront peut-être l'occasion aux enfants de monter un spectacle sur la vie quotidienne autour de 1950 avec l'aide de la Houlala compagnie.

Notre école La Clé des Champs , dirigée par H  l  ne Tulleau a fait sa rentr  e 2021-2022. Elle a accueilli 5 nouvelles familles et 8 nouveaux   l  ves, comptabilisant donc 59   l  ves au total. Au vu des effectifs, les enseignants ont donc d  c  d   de regrouper les niveaux comme suit :

=> Maternels et CE2 soit 12 maternels et 7 CE2
Enseignante **Lise Tessier** , ATSEM **Monique Achour**

=> CP / CE1 avec 19   l  ves (13 CP et 6 CE1)
enseignant **Jimmy Daraize**

=> CM1 et CM2 soit 21   l  ves (7 CM1 et 14 CM2)
enseignante **H  l  ne Tulleau (actuellement remplac  e par C  lia Girot)**.



Le personnel communal travaillant avec les enfants :

- * Jo  l Cruchet
- * Monique Achour
- * Marie-Claude Deslandes

La cantine et la garderie sont des temps **p  riscolaires** g  r  s par la **municipalit  ** et ne rel  vent pas de l'Education Nationale.

En cas de besoin, merci de contacter la mairie au 02.43.70.82.22 ou par mail    l'adresse :

mairie.bouessay@wanadoo.fr

Projet de Regroupement P  dagogique Intercommunal (RPI)

Chaque petite commune poss  dant sa propre   cole, peut y   tre confront  e, un jour ou l'autre. Avec le d  part programm   en juin prochain de 14   l  ves en second cycle, la municipalit   reste en alerte sur le sujet.

Avec des effectifs tr  s variants, d'une ann  e sur l'autre, il est de notre devoir de se pr  parer    cette   ventualit  , si cela devait nous   tre impos   dans un proche avenir.

S'il est encore trop t  t pour vous en dire plus, vos   lus n'ignorent pas cette option, qui demandera r  flexion le cas   ch  ant.



Pr  s de notre   cole, encore trop d'incivilit  s sont commises...mettant en danger la s  curit   de **nos enfants** !



Les Bonnes habitudes    prendre:

- Se garer sur des places de parking
- Ne pas bloquer la circulation
- Respecter les autres usagers (pi  tons, v  los, voitures...)



Ce que je peux faire :

- Venir    pied si cela le permet
- Me garer sur les autres parkings    quelques m  tres
 - parking du bar 80 m,
 - parking biblioth  que 100 m,
 - parking de la mairie 150 m



Pour des raisons de sécurité, d'économie d'énergie, et améliorer le cadre de travail, le conseil a décidé que les préfabriqués ne devaient plus être utilisés quotidiennement. En accord avec les enseignants, les élèves sont installés depuis la rentrée de septembre dans les classes utilisées par le passé.



Après un audit énergétique, le conseil a fait le choix de changer les menuiseries, de refaire l'éclairage et la ventilation, le mode de chauffage (chaudière à granulés), l'ambiance acoustique des locaux ainsi que les peintures.

Un budget de 100 000 € HT maximum a été fixé pour maîtriser la mise en œuvre de ce projet

L'État, la Région, le Département et l'Ademe ont répondu favorablement aux demandes de subventions pour la rénovation à hauteur de 80% (maximum auquel la commune peut prétendre).

Un prêt de 20000 € a été contracté sur 10 ans.



Rénovation énergétique	Total HT
Chauffage : Entreprise Gandon	37 500 €
Menuiseries : Entreprise Emaplast	28 779 €
Pose d'îlots, acoustique et isolation : Entreprise Quali plaque	745 €
Electricité, ventilation, sanitaires : Entreprise Bouvet	24 250 €
Audit énergétique Sarl M3E	2 025 €

Vous disposez de temps libre et souhaitez vous investir dans votre commune en étant un acteur utile de proximité et en nouant des relations pour vivre une expérience humaine enrichissante. Rejoignez l' ADMR .

Chaque bénévole est libre de son engagement et de choisir ses missions selon ses désirs et ses disponibilités.

Nous recherchons un bénévole qui interviendrait sur votre commune afin de rencontrer les personnes qui souhaitent être aidées et préparer le dossier d' intervention.

L'ADMR est le premier réseau associatif des services à la personne pour tout public : familles, seniors, personnes en situation de handicap, l'objectif est d' aider chacun à mieux vivre chez soi à travers ses services .



Si vous souhaitez en savoir plus :

Espace la Forge 28 rue de la libération tél 02 43 07 34 11 grez-en-bouere.admr53@wanadoo.fr



Génération mouvement

Après dix-huit mois perturbés par la COVID, le club des aînés a repris ses activités le mercredi 8 septembre tout en prenant des précautions. Pour 2021, la carte d'adhésion a été offerte à nos adhérents. C'est avec 32 joueurs de belote que nous avons fait notre concours entre nous le 29 septembre. Nous retenterons notre chance le 17 novembre. Le 20 octobre, 51 personnes ont apprécié le repas servi par le restaurant de Ruillé-Froid-Fonds, suivi de jeux de cartes et de boules pour terminer cette belle journée.



Noël se fêtera le 15 décembre avec la bûche et quelques friandises sans oublier les anniversaires. Rendez-vous le 5 janvier 2022 à 14 heures pour l'assemblée générale. L'inscription sera à 16 heures. Gallettes, cafés et chocolats y seront servis. Bonnes fêtes de famille pour cette fin d'année à tous et que 2022 vous apporte santé et bonheur.



Réorganisation de l'amicale des AFN Bouessay/St Loup du Dorat

Suite à la démission du président pour raison de santé, une assemblée extraordinaire a eu lieu le 2 octobre 2021 à la mairie de Bouère afin que l'amicale de Bouessay / St Loup perdure, Un regroupement avec Bouère a été décidé pour assurer la pérennité de l'association des AFN au sein des 3 communes.

Elle sera désormais nommée Amicale des AFN de Bouère / Bouessay /St Loup du Dorat.

Cette nouvelle organisation nous permettra de continuer à honorer nos camarades morts aux combats.

L'ancien bureau remercie tous les adhérents qui ont approuvé ce changement.



Monsieur Bricchet Jean-Louis conserve ses fonctions en cogérance avec Madame Cocquet Vanessa.

Un nouveau bureau a été voté avec l'accord de Monsieur Acqueberge Président départemental

Monsieur Porteboeuf Vice président,
Monsieur Romanier Vice secrétaire
Madame Loiseau Vice trésorière

Commémoration du 11 novembre 2021



L'armistice de 1918, signé à Reims le 11 novembre à 5 h 15, met fin aux combats à 11 h le même jour de la Première Guerre mondiale. L'armistice reconnaît de facto la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne. Rappelons que la France a perdu 1 400 000 soldats dont 27% âgés entre 18 et 27 ans. Bouessay perdra ainsi 21 hommes sur les champs de bataille.



Pour ce 103ème anniversaire de l'armistice, les Maires des Communes de Bouessay et de Saint Loup du Dorat, Pierre Paterne et Jean-Claude Bréhin ont rendu hommage aux soldats disparus. Deux enfants de notre école de Bouessay, Mathurin et Apollinaire ont lu les noms des soldats de nos communes « morts pour la France », accompagnés de Jacky Porteboeuf (Ancien Président de l'A.F.N).



Association de Parents d'Elèves Bouessay

Cette année nous accueillons 4 nouveaux membres au sein de l'Association des Parents d'Elèves (nous sommes 16 au total)

Président : Yannick Monsimert

Vice-présidente : Jessica Nicolas

Secrétaire : Fanny Chauvet

Vice-secrétaire : Suzanne Carbonnel

Trésorière : Elodie Gilbert



Actions 2020/2021

Vente de biscuits et madeleines Bijou qui a très bien fonctionnée

Vente de sapins de Noël (nouveau cette année)

Balade de Noël A cause de la situation sanitaire et de la météo peu clémente, nous avons été contraints de l'annuler. Des ventes de jouets d'occasion ainsi que du miel de Bouessay et du saucisson ont été tout de même proposés.

L'APE et les enseignants tenteront de trouver une solution pour que nous puissions voir les enfants chanter.

AGENDA

vendredi 04 février 2022

raclette avec La Fromagerie d'Entrammes

Au printemps

burgers en partenariat avec La Grande Récré à Bouère

jeudi 24 mars 2022

carnaval défilé dans les rues de Bouessay, un goûter et des jeux seront ensuite proposés aux élèves dans l'école

dimanche 24 avril

vide grenier

samedi 25 juin

fête de l'école avec remise d'une surprise pour les CM2, afin de les accompagner dans leur rentrée au collège



Grâce à toutes ces actions, l'APE a pu offrir des trottinettes aux élèves et équiper les vélos de nouvelles roues. Le bénéfice de la vente des produits Bijou va nous permettre de remettre, comme tous les ans, une enveloppe à chaque classe pour l'achat de matériel, l'aide au transport pour les sorties scolaires... Chaque bénévole donne de son temps et nous mettons du cœur pour aider l'école et nos enfants. L'APE vous remercie tous pour votre participation !



Retrouvez-nous sur notre page Facebook pour suivre les actualités de notre Association de Parents d'Elèves : APE de Bouessay



Le BASC n'a malheureusement pas pu réaliser l'ensemble des manifestations prévues initialement à cause de la pandémie qui se poursuit....

Cependant, nous ne relâchons pas nos efforts puisque nous avons pu organiser le rallye vélo le 19 septembre 2021. Cette manifestation a réuni 99 participants soit 16 équipes pour un parcours de 22km de Bouessay à Bouère en passant par St Brice, Les Agêts et St Loup du Dorat !



En ce qui concerne 2022, nous aimerions renouveler la journée environnement qui avait été organisée en 2018. Nous espérons reprendre le tournoi de pétanque au mois de mai. Le repas du village et son feu d'artifice devraient faire leur grand retour !!!

Le rallye vélo sera lui aussi prévu en septembre avec quelques changements...Le repas du midi serait proposé par le BASC avec réservation et participation financière.

Nous vous rappelons que le BASC dispose d'une page Facebook et vous invitons à émettre vos idées de manifestations afin de faire évoluer nos animations dans la commune !



Membres du BASC :
Steve Gérard, Alain Bricaud,
Denis Géré, Pascal Coudreuse, Nicolas Furcy, Antoine Boigné, Anthony Lescahier, Laurent Le Calloch, Nicolas Querré, Jérôme Noury, Olivier Guilmeau, Amélie Androuard



Nous avons remis en état les structures métalliques des décorations de Noël pour les lampadaires afin de compléter nos illuminations des années précédentes.



Pour rappel : Le BASC met en location des BARNUM, tables et bancs pour vos événements, pour tous renseignements contacter un membre du BASC.

En charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés, que fait le service Environnement, avec quels moyens pour quels résultats ?

Le service Environnement, ce sont plusieurs missions pour donner un avenir à vos déchets :

- la collecte de vos ordures ménagères et de vos emballages et papiers (sacs jaunes) en porte-à-porte tous les 15 jours,
- la collecte, la maintenance, le nettoyage et des points d'apport volontaire (verre, ordures ménagères et tri sélectif).
- la gestion de la déchèterie,
- le suivi des prestataires de collecte et de traitement,
- la sensibilisation, la communication sur le tri et la prévention des déchets,
- la mise à disposition des composteurs,
- la réponse aux demandes des usagers et la facturation de la redevance gestion des déchets.

Le service Environnement, ce sont 18 agents à votre service :

- 9 chauffeurs-ripeurs pour la collecte des déchets,
- 3 agents polyvalents (déchèterie, transfert des déchets et entretien des points d'apport volontaires),
- 2 agents d'accueil et de gestion de la redevance incitative,
- 1 Eco-conseiller chargé de la sensibilisation et des animations,
- 3 encadrants.

Le service Environnement, c'est du matériel adapté :

- * 12 000 bacs à déchets ménagers,
- * 660 000 sacs jaunes distribués chaque année
- * 4 bennes de collecte,
- * 1 centre de transfert à Vion,
- * 85 conteneurs semi enterrés pour l'habitat collectif ou les résidences secondaires
- * 1 déchèterie à Solesmes,



*** 96 conteneurs pour le verre, dont 4 à Bouessay :**

- * Rue de Souvigné-sur-Sarthe / Lotissement de l'Aubépine
- * Rue des Rosiers
- * Grande rue / Parking de l'Église
- * Parking garage Renault - Route de Château-Gontier

Le service Environnement, ce sont 15 500 tonnes de déchets collectés en 2020 :

- * 3 782 tonnes d'ordures ménagères (soit 132 kg par habitant)
- * 1 772 tonnes d'emballages et de papiers (soit 62 kg par habitant)
- * 1 150 tonnes de verre (soit 40 kg par habitant)
- * 7 618 tonnes déposées en déchèterie (soit 265 kg par habitant)
- * 163 tonnes de textile (soit 5 kg par habitant)



Pour toute information, vous pouvez nous contacter :

- Directement en ligne : service.environnement@sablesursarthe.fr
- Via le numéro vert



MEDIATHEQUE

Allée de la Fuie 53290 Bouessay
mediatheque@sablesursarthe.fr
Tél. : 02 43 07 89 94
<https://bibliotheque.sablesursarthe.fr/>



La médiathèque intercommunale comporte quatre lieux de lecture accessibles gratuitement où il est possible d'emprunter romans, documentaires, revues, albums CD, livres CD, liseuses.

Une offre numérique est aussi proposée. En adhérant à la médiathèque, vous avez accès à une plateforme numérique Médiabox : des films, des magazines, des cours sont ainsi consultables gratuitement sur votre ordinateur.

Le choix est vaste parmi 54 000 documents présents sur le réseau des médiathèques.

Un catalogue est ouvert à la consultation et à la réservation : mediatheque.sablesursarthe.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h-18h (14h30-18h : vacances scolaires)
Mardi : 16h-18h (14h30-18h : vacances scolaires)
Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h
Samedi : 10h-12h (fermé : vacances scolaires)

Abonnement individuel (10 documents /carte) :

- Enfants (0-18 ans) : 3.10€ (CdC) - 10.20€ (Hors CdC)
- Adultes (19 ans et plus) : 12.20€ (CdC) - 30.60€ (Hors CdC)
- Détenteur passeport loisirs : 3.10€ (CdC) - 10.20€ (Hors CdC)

Abonnement collectif (10 documents /carte) :

- Famille* : 20.20€ (CdC) - 51€ (Hors CdC) * : À partir de 2 personnes habitants à la même adresse - 1 carte par membre.



Une carte unique permet aux lecteurs d'emprunter dans les 4 espaces jusqu'à 10 documents à la fois pour 3 semaines.

Une navette hebdomadaire est mise en place, il est donc possible de demander un document qui se trouve dans une autre commune.

Vous habitez Bouessay et le document est à Précigné... la réservation est possible et le document arrivera à l'espace Mayenne dès qu'il sera disponible.

Des bénévoles du réseau assurent un portage à domicile si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer.

La consultation des documents sur place est gratuite et ne nécessite pas d'abonnement à la Médiathèque

La médiathèque intercommunale propose des animations régulières pour tous les âges tout au long de l'année :

Pour les enfants :

P'tit bout lit (histoires, comptines et jeux de doigts pour les 0/3 ans)
Contalabibli (lectures animées et contes pour les 4/8 ans).
A vos manettes (jeux vidéo encadrés)

Pour les adultes :

Fictionnez-vous (Prix des lecteurs roman),
BD Bulles (Prix des lecteurs BD)
Club de lecture (un mois, un ou des livres et 2 heures pour échanger sur ses impressions de lecture avec d'autres lecteurs.)

Un programme d'animations divers, comme concerts, rencontres d'auteurs, ateliers créatifs, spectacles, jeux de société etc...est à retrouver sur la page Facebook de la Médiathèque ou sur le site internet :

<http://mediatheque.sablesursarthe.fr/>

La Route Départementale (Route Laval - Sablé sur Sarthe) a été construite en 1724



A cette époque, on pouvait faire la fête sur la rue. A la Saint Jean, on allumait des feux sur la berne pour y danser autour. On y jouait aux palets entre voisins. Pour carnaval, après avoir choisi un thème, les habitants allaient danser dans un bâtiment près du carrefour. Pour les fêtes religieuses, la route était tapissée de fleurs

Les voitures n'étaient pas une gêne puisqu'il y passait 3 voitures (des carrioles) par jour, en moyenne. Mais Bouessay ne comptait que 300 habitants ! La première automobile a été acquise en 1949 par le boucher.

Aux alentours de 1950, il y avait de nombreux commerces : au 8 un café, tabac, hôtel puis une station essence, au 13 une charcuterie et un charron, au 14 un chiffonnier brocanteur qui vendait du charbon, au 17 un café, au 19 une boulangerie, au 20 une boucherie avec un garage adjacent, au 22 un maréchal ferrant, un café et une épicerie, au 32 un peintre et plusieurs couturières dans toute la rue. Il y avait même une gendarmerie. En ces temps là, plusieurs métiers pouvaient être pratiqués par une même personne.



1676 - BOUESSAY (Mayenne) - Entrée du bourg, route de Sablé

Remarquez le clocher antérieur à 1912

Connaissez-vous votre village ?



Pignon de la maison du 12 rue de l'église

Cette statue représentant Saint Pierre est située au dessus de la porte latérale de l'église (près du monument aux morts). La couleur rouille est due à la présence de fer dans la pierre.



Trop tard pour l'admirer ! Cette jolie girouette était dans le chemin qui mène au site naturel derrière l'école.



Nouvelle énigme

Où se trouvent ces détails ?



L'équipe municipale vous souhaite de



très belles fêtes de fin d'année !